

## Personne compétente en radioprotection - Niveau 2 - Secteur industrie - Option sources scellées

Code référence : 77A



### OBJECTIFS

Exercer les missions de la personne compétente en radioprotection (PCR) conformément aux articles R4451-110 et suivants du Code du travail :

- énoncer et définir les grandeurs et concepts fondamentaux utiles pour la radioprotection, en radioactivité, interactions effets biologiques des rayonnements ionisants ;
- énoncer les principes de la radioprotection, les moyens de protection et de contrôle ;
- appliquer les dispositions prévues par la réglementation relative à la protection des travailleurs ;
- utiliser les appareils de détection des rayonnements ionisants adaptés aux situations de travail rencontrées ;
- effectuer des calculs de débits de doses et de protection en fonction des situations rencontrées ;
- évaluer les risques radiologiques et réaliser les analyses des postes de travail adaptées aux situations rencontrées ;
- mettre en œuvre le zonage d'une installation et les contrôles de radioprotection ;
- appliquer les procédures relatives à la gestion des situations radiologiques dégradées ;
- assurer les missions relatives à la formation et à l'information des travailleurs sur le risque radiologique.

### PUBLIC

Toute personne désignée par l'employeur pour exercer dans l'entreprise la fonction de PCR.

Cette formation est adaptée à l'utilisation de sources scellées, de générateurs X et d'accélérateurs de particules. NB : L'inscription inclut un accès pendant 3 mois à une formation à distance sur les fondamentaux de la radioprotection, utile pour la préparation avant la venue à l'INSTN ou pour aider la PCR à exercer ses missions de formation et de communication.

---

## PRÉ-REQUIS

---

Niveau baccalauréat scientifique ou technologique à orientation scientifique.

---

## CERTIFICATION

---

Cette formation répond à l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation.

La réussite au contrôle de connaissances donne lieu à la délivrance d'un certificat valide 5 ans. Ce contrôle est constitué de trois épreuves : - épreuve écrite (30 % de la note finale), contrôle continu (30 % de la note finale), épreuve orale comportant des analyses de cas pratiques (40 % de la note finale).

Cette formation correspond à une certification recensée à l'Inventaire de la CNCP (Commission nationale de la certification professionnelle). Elle est éligible au CPF (Compte personnel de formation) sur la liste CPNE (Commission paritaire nationale de l'emploi) d'une ou plusieurs branches professionnelles et/ou sur la liste interprofessionnelle de la CPNAA (Commission paritaire nationale d'application de l'accord).

---

## CONTENU

---

### Module théorique

Radioactivité, interaction rayonnement - matière, rayonnements d'origine électrique, effets biologiques, sources d'exposition détection principe de protection contre l'exposition externe et contre l'exposition interne, réglementation. **Module appliqué** (*travaux dirigés et travaux pratiques*)

Analyses de risque et études de postes de travail, mise en place d'un programme de contrôles, co-activité, utilisation d'appareils de détection et débitmètres, technologie des équipements de protection, calculs de doses en exposition externe et interne, gestion de situations incidentelles, réglementation du transport, décontamination, missions de formation et information.

**Contrôles de connaissances** : épreuve écrite, contrôle continu, épreuve orale.

---

## MÉTHODE

---

Exposés, travaux dirigés et pratiques, études de cas, mises en situation. Evaluation formelle des acquis.

Groupe limité à 12 participants.

La formation inclut des travaux pratiques mettant en œuvre des sources de rayonnements ionisants et/ou des visites d'installations en zone réglementée ; se conformer aux recommandations mentionnées dans les conditions de vente.

---

## PRIX PUBLIC - 2019

---

2550 €

---

## DURÉE - 2019

---

9 jours (62 heures)

## LIEU ET DATE - 2019

---

### Saclay

- 11-15 mars 2019 + 25-28 mars 2019
- 3-7 juin 2019 + 11-14 juin 2019
- 30 septembre - 4 octobre 2019 + 14-17 octobre 2019

## COORDINATION - 2019

---

Responsable(s) pédagogique(s) :

### Saclay

M. Philippe MASSIOT  
philippe.massiot@cea.fr  
Tél. +33 1 69 08 59 01

## CONTACT - 2019

---

Organisatrice(s) formation :

### Saclay

Mme Jennifer VIBERT  
jennifer.vibert@cea.fr  
Tél. +33 1 69 08 58 15

### Saclay

Mme Jennifer VIBERT